



UNE COMPLÉMENTARITÉ DE SERVICES, D' ACTIONS ET DE PARTENARIATS

Ain'spire Un souffle bienveillant

Mandataire et/ou prestataire, les deux modes d'intervention ont le même objectif : répondre aux besoins de la personne avec une vision à 360°.

PAR ANNICK PUVILLAND

Permettre à des personnes âgées ou handicapées de vivre chez elles le plus longtemps possible, en favorisant leur autonomie et facilitant leur quotidien : la volonté anime Ain Domicile Services depuis sa création en 1988. L'association intervient en mode mandataire pour les particuliers employeurs – service aujourd'hui rebaptisé « Ain'spire » – et/ou depuis 2012 en prestataire. Les deux modes sont complémentaires et peuvent même s'allier. Un fonctionnement atypique, qui s'inscrit dans une politique de réponse globale aux besoins de la personne. « Souvent, on nous contacte au départ pour un besoin primaire comme l'entretien du domicile. La veille permanente menée par les aides à domicile et la responsable de secteur permet de prendre en compte tous les besoins de la personne comme sortir de chez soi pour éviter l'isolement, améliorer le cadre de vie... Accompagner la personne avec une vision à 360° passe par des réponses multiples », souligne Grégory Bornuat, directeur.

bienveillance et respect, c'est lui proposer des solutions adaptées, au côté et en lien avec les acteurs sociaux et sanitaires du territoire : intervention en mode mandataire et/ou prestataire, actions de prévention, transport accompagné, mise à disposition d'une tablette numérique, offre de services extérieurs assurés par des « Partenaires + » (portage de repas, téléalarme, jardinage, coiffeur...), visites de courtoisie par des jeunes avec Unis-Cité, aide aux aidants... « Nous sommes très en veille aussi sur les projets d'habitat inclusif ou regroupé. » Un des six points clés du développement de l'accompagnement à la vie sociale et à la qualité de vie à domicile, via « une offre de service inclusive et coordination partenariale », prônés par la fédération nationale Adédom. ■



« Plus l'accompagnement prend en compte tous les besoins de la personne, plus il est efficient » Grégory Bornuat, directeur.



Ain Domicile Services accompagne Vincent Pelletier pour l'emploi d'auxiliaires de vie 24 h/24.

AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'aide et l'accompagnement à domicile restent et resteront bien le cœur de métier de l'association. Dans une dynamique de prendre soin de la personne, avec

En chiffres*

Service prestataire

- 137 salariés (équivalent temps plein)
- 163 995 h d'intervention
- 1 283 bénéficiaires accompagnés

Service mandataire

- 115 intervenants
- 125 bénéficiaires accompagnés
- 62 427 h d'intervention, dont 18 891 h de répit, soit 2 864 nuits

* En 2019.

La fédération nationale Adédom réaffirme « la nécessité de considérer l'accompagnement, l'aide et le soin à la personne dans une globalité, pour favoriser une vie épanouie, chez soi, plus longtemps ».



Ain Domicile Services
Tél. 04 74 21 42 52
Ain'spire
Tél. 06 33 04 66 63
www.ain-domicileservices.fr
ainspire@ain-domicileservices.fr

Des solutions adaptées.



Dominique, sa mère Lucienne, et Nathalie, auxiliaire de vie.

TÉMOIGNAGES

« Je pars l'esprit tranquille »

Lucienne C. a 98 ans. Sa vue baissant fortement, sa fille Dominique vit avec elle depuis deux ans, assurant ainsi une présence quotidienne, complétée par des aides extérieures. « Quand je m'absente une semaine, je peux partir tranquille, j'ai entièrement confiance » : Nathalie Comas prend le relais, de l'après-dîner au petit matin. « Mme C. aime parler, on discute, elle se met en chemise de nuit toute seule, je l'aide à se

coucher. Elle dort bien, les nuits sont calmes » précise Nathalie. Auxiliaire de vie en mandataire, elle apprécie la liberté et la variété de son métier – « J'interviens chez des enfants, des personnes âgées, handicapées... » – et la fidélité à ses clients : « Je connais leurs habitudes, je sais ce qu'ils attendent de moi. » Lucienne approuve. Sa fille confirme : « Nathalie a une bonne approche. Si ça n'allait pas, ma mère le dirait : elle est directe ! » ■

« Gérer ma vie à domicile »

Quatre auxiliaires de vie se relayent jour et nuit auprès de Vincent Pelletier, bénéficiaire d'Ain'spire. « Il faut qu'ils soient dynamiques pour me suivre dans mes activités ! » lance l'ex-champion de France de moto vitesse, tétraplégique depuis un accident de voiture en 2004, président fondateur du Foot Fauteuil Pays de Bâgé. « Je les recrute moi-même. Ain Domicile Services m'aide pour le contrat de travail, les fiches de paye... Je suis vraiment satisfait. Si j'ai une question, j'appelle, j'ai la réponse tout de suite. » Confiance est un mot essentiel lorsqu'on

nécessite une aide 24 h/24 : « Les douleurs sont imprévisibles. Je peux aussi faire une fausse route juste avec la salive, pas forcément en mangeant. » Auprès de Vincent, pas un jour ne se ressemble. « J'ai choisi de vivre à domicile pour gérer ma vie. » L'accompagner, c'est du non stop : chez lui, le kiné, la famille, les amis, dans les commerces et services, à des réunions, des festivités, en déplacement avec les deux équipes de foot fauteuil, à ses raids handbike en France et à l'étranger, ses interventions dans les écoles et clubs sportifs pour faire découvrir l'handisport... ■



3 QUESTIONS À

Agathe Jeannin

RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT ET INNOVATIONS

Quelles sont les missions de ce pôle ?

Le suivi de la qualité, la communication, les actions de prévention et le développement d'Ain'spire, le service mandataire qui évolue vers un accompagnement global de la personne, dans une politique de répit, de prise en charge de l'aidé et de l'aidant.

Pourquoi développer ce service ?

En mode prestataire ou mandataire, l'aide à domicile a les mêmes fonctions, qui vont de l'entretien du cadre de vie à l'accompagnement, avec toujours au départ une évaluation de la personne à domicile par le responsable de secteur. Le mode mandataire offre plus de flexibilité, d'autonomie, de souplesse horaire, pour la personne et pour l'intervenant. Le contrat de travail du particulier employeur permet de mettre en place le répit, sous diverses formes : présence ou garde de nuit, relais pour permettre à l'aidant de sortir... Elles existaient déjà mais n'étaient pas développées. Accompagner l'aidé et l'aidant facilite le maintien à domicile. Pour l'intervenant, être mandataire, c'est être acteur de son parcours professionnel. Ain Domicile Services ne recrute pas directement – l'employeur reste le particulier – mais recherche des aides à domicile en mandataire. Il y a un vrai besoin. L'association peut leur apporter des emplois à plein temps.

Comment développer ce service ?

En le faisant connaître, aux bénéficiaires, aux aides à domicile, aux partenaires (travailleurs sociaux, médecins, infirmiers, CLIC, plateformes de répit, accueils de jour, caisses de retraite...), par des rencontres, la presse, les réseaux sociaux...